Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2023

Inégalité salariale femme/homme : un arsenal législatif pléthorique, une réalité dramatique !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2023



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2023

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme qui aura lieu ce mercredi 8 mars 2023, maître Jean-Maxime Courbet, bâtonnier du Barreau d'Avignon a invité ses consoeurs et confrères à prendre la plume pour illustrer le propos. L'article qui suit, écrit et renseigné par maitre Philippe Cano, évoque l'inégalité des salaires hommes femmes qui persiste.

Partons d'un constat brut : En 2019, le chiffre révélé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), relativement à l'égalité salariale femme/homme, pointe une différence de 22% en défaveur des femmes : Femmes et Hommes : une lente décrue des inégalités − Femmes et hommes, l'égalité en question | Insee

Pourtant, et depuis des dizaines d'années, le législateur n'a eu de cesse d'empiler des dispositions, voire des dispositifs et des organismes, pour mettre fin à cette inégalité, encore criante dans le monde du travail en France.



DR

Si, pour certains éminents juristes, il existe un mythe dans l'adaptation du droit au fait (Ch. Atias et D. Linotte, 'Le mythe de l'adaptation du droit au fait', D. 1977, chr., p. 251-258), il est en revanche une réalité : Le fait d'inégalité salariale entre les femmes et les hommes « mythifie » encore trop le droit pourtant protecteur de ces premières.

Faut-il donc, comme le Haut Conseil à l'Egalité (HCE) entre les femmes et hommes l'a souhaité en juin

Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2023

2022, proposer de conditionner des financements publics au respect de ces principes, voire d'imaginer des dispositifs publics incitatifs à l'égalité femmes-hommes ? En somme, faudrait-il un dispositif de plus, pour mettre fin à une réalité sociale et sociétale qui peine à disparaitre ?

Que conseiller d'autre, voire que faire alors ?
Former et informer celles qui estiment subir ce type d'inégalité, sur les dispositifs nombreux à mettre en œuvre : Egalité femmes-hommes au travail | Égalité-femmes-hommes (egalite-femmes-hommes.gouv.fr) Egalité professionnelle, discrimination et harcèlement – Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion (travail-emploi.gouv.fr)

Et, parmi tous les moyens possibles pour être conseillées et pour agir (délégués du personnels et syndicaux, syndicats de salariés, Inspection du travail, Avocats, etc), il en est un qui peut avoir une « puissance de frappe » particulièrement intéressante : Le Défenseur des droits, via la plateforme www.antidiscriminations.fr.

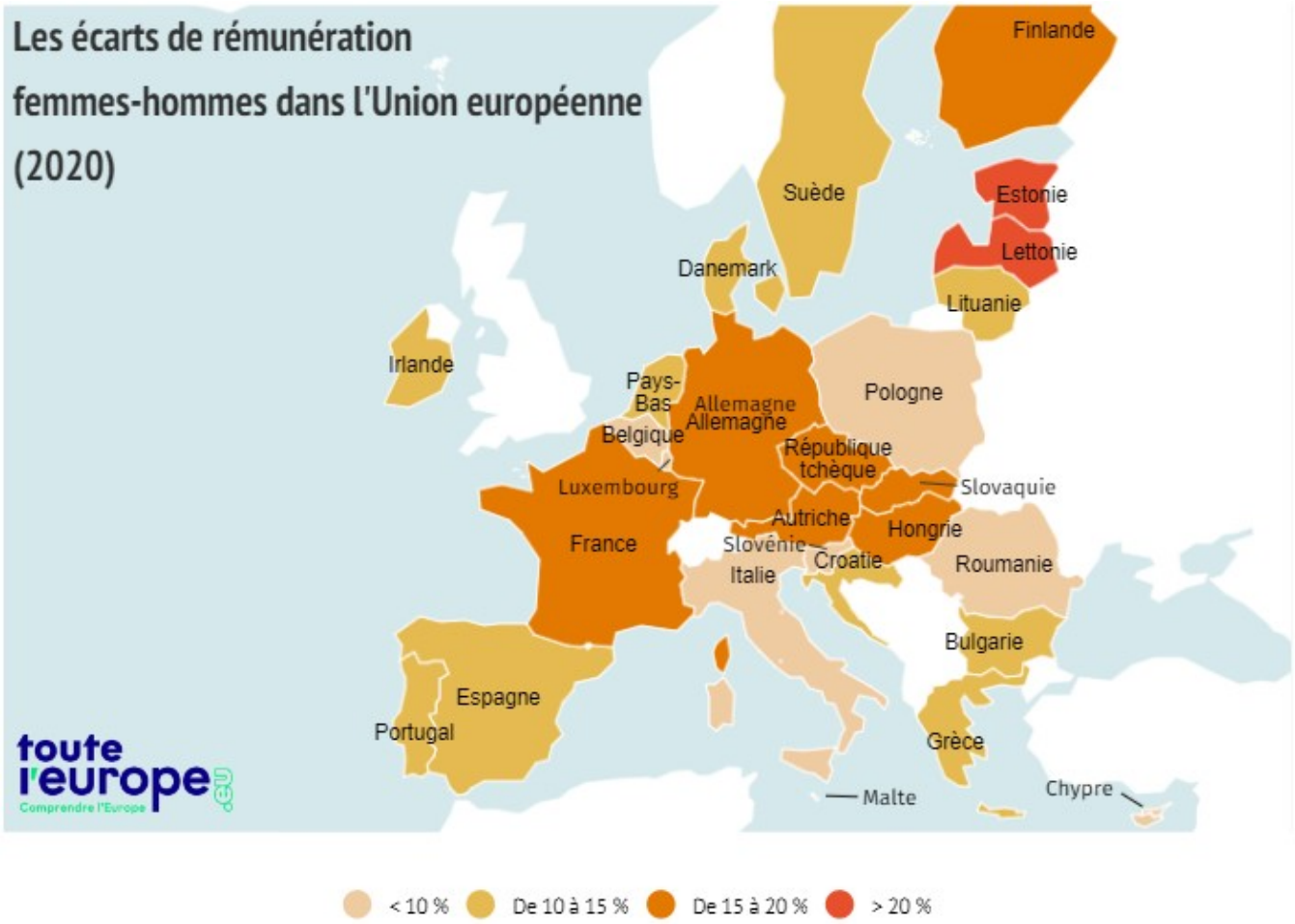
Cette plateforme est, gratuitement, accessible notamment par téléphone, le 39 28 (de 9 h à 18 h, prix d'un appel local), ou par tchat (de 9 h à 18 h). Toute personne alléguant une situation vécue par elle comme constitutive de discrimination, ne peut par ailleurs pas être sanctionnée pour cela.

En définitive, ce n'est pas par manque de droits que l'inégalité femmes-hommes perdure, mais parce que les droits existants ne sont pas mis en œuvre. Puisse la journée du 8 mars permettre cette prise de conscience, et que germent dans les esprits cette nécessaire révolte contre une telle injustice !
MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 9 mars 2023



Ecart, en pourcentage, entre le salaire horaire brut moyen des hommes et celui des femmes salariées en 2020, rapporté au salaire horaire brut moyen des hommes salariés.
Exemple : en France, en 2020, les femmes salariées touchaient en moyenne un salaire horaire brut inférieur de 15,8 % en moyenne à celui des hommes.
La majorité des données pour 2020 et 2019 sont provisoires.
Données : Eurostat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !